



# Le traitement des données personnelles du patient par le Centre Hospitalier Régional de la Haute Senne au regard du Règlement Général européen sur la Protection des Données

Le CHR de la Haute Senne porte un intérêt majeur à la protection de la vie privée et des données personnelles de ses patients et souhaite vous informer au mieux via ce document sur la façon dont ces données sont traitées dans le cadre de l'organisation des soins et des activités réalisées au sein de l'institution.

## Responsable du traitement des données personnelles et ses représentants

Le CHR de la Haute Senne, dont le siège social est établi à la chaussée de Braine, 49 à Soignies, est le responsable du traitement des données personnelles des patients. Le CHR de la Haute Senne est représenté par le Président du Conseil d'administration du CHR de la Haute Senne et par la Direction Générale.

## Supervision du traitement des données personnelles

La responsabilité centrale et la surveillance des données personnelles des patients incombent au directeur général. L'accès et le traitement des données personnelles des patients sont effectués uniquement par le personnel habilité. Les différents utilisateurs n'ont accès qu'aux données personnelles dont ils ont besoin pour l'exécution de leurs tâches au nom du responsable du traitement.

L'ensemble des collaborateurs du CHR de la Haute Senne qui traitent les données personnelles des patients sont tenus au secret professionnel et/ou à une obligation de confidentialité.

Un délégué à la protection des données a été désigné pour le CHR de la Haute Senne. Ce poste est occupé par le Dr Philippe LEJEUNE. Pour toute question concernant le traitement des données personnelles des patients (à l'exception des demandes d'exercices de droits), le Dr LEJEUNE peut être contacté via [dpd@chrhautenne.be](mailto:dpd@chrhautenne.be).

## Catégories de personnes dont les données personnelles sont traitées et méthodes de collecte

La collecte et le traitement de données personnelles s'appliquent à tous les patients du CHR de la Haute Senne. Ces données sont collectées auprès du patient lui-même par le personnel de l'institution, à moins qu'une autre méthode de collecte s'impose en fonction de la finalité du traitement ou que le patient ne soit pas lui-même en mesure de fournir les données.

Ne sont collectées et traitées, de façon compatible au Règlement Général sur la Protection des Données, en abrégé «RGPD», que les données personnelles indispensables à l'exécution des traitements dont les finalités sont énoncées à la suite dans ce document d'information.

## Catégories de données traitées

Les données personnelles des patients traitées par le CHR de la Haute Senne sont les suivantes :

- Données d'identification ;
- Données administratives et financières ;
- Données médicales, paramédicales, infirmières et sociales ;
- Autres données nécessaires à l'exécution de finalités déterminées par le CHR de la Haute Senne ou imposées par la loi, telles que les données judiciaires.

## Finalités des traitements de données personnelles

Les traitements de données personnelles des patients réalisés au sein du CHR de la Haute Senne présentent au moins l'une des finalités suivantes : 1. Soins des patients, 2. Administration des patients, 3. Gestion des médicaments, 4. Qualité des soins, 5. Enregistrement des patients, 6. Traitement des plaintes, 7. Sécurité, 8. Recherche scientifique, 9. Don d'organes et 10. Autres finalités.

Les finalités de 1 à 7 ont pour fondement légal les lois relatives aux hôpitaux, à l'assurance obligatoire couvrant les soins de santé, aux droits des patients et à l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance. Les finalités suivantes de 8 à 10 sont strictement encadrées par l'obtention du consentement du patient ou de son représentant légal.

## Transfert de données personnelles

Les catégories suivantes de destinataires ont droit de s'adresser au CHR de la Haute Senne pour obtenir des données personnelles relatives aux patients du CHR de la Haute Senne :

- Les patients eux-mêmes ou leurs représentants légaux
- L'Institut National de l'Assurance Maladie-Invalidité
- Les fournisseurs de soins externes des patients
- Les sous-traitants de l'institution
- Les organismes assureurs
- Les autorités publiques
- L'assureur de l'institution en cas de litige avec le patient
- Autres destinataires dans le cadre d'un transfert encadré par la loi ou l'obtention du consentement du patient

Aucun transfert de données personnelles de patient n'est réalisé vers un pays tiers en dehors de la liste des pays considérés comme adéquats par la directive RGPD.

## Procédures de protection de données personnelles

Toutes les mesures techniques, informatiques et organisationnelles sont prises pour assurer l'exactitude et la pertinence des données personnelles des patients ainsi que pour leur protection contre la perte, les dégâts et les accès, modifications ou transferts non autorisés.

## Durées de conservation de données personnelles

Dans le respect des obligations légales, la durée de conservation des données personnelles du patient, à compter de sa dernière sortie ou de son dernier traitement, est de :

- 20 ans pour les données infirmières ;
- 30 ans pour les données médicales ;
- 7 ans pour les données de facturation ;
- 1 an pour les données de médiation clôturées et rédaction du rapport annuel.

## Droits du patient vis-à-vis de ses données personnelles

Le patient ou son représentant légal dispose des droits suivants :

- Savoir s'il existe ou non un ou des traitements de données personnelles le concernant ;
- Obtenir les informations suivantes : la ou les finalités de traitement des données ; la ou les catégories de données concernées ; la durée de conservation de la ou des catégories de données ; la ou les catégories de destinataires auxquels les données sont transmises ; la source des données personnelles s'il ne s'agit pas du patient lui-même ;
- Consulter et obtenir une copie des données traitées (sous certaines conditions définies par la loi) ;
- Rectifier ou effacer tout ou une partie des données (sous certaines conditions définies par la loi) ;
- S'opposer au traitement ou retirer son consentement (sous certaines conditions définies par la loi).

Pour exercer ces droits, le patient ou son représentant légal peut contacter l'adresse [DEMANDE.RGPD@chrhautesenne.be](mailto:DEMANDE.RGPD@chrhautesenne.be). Dans sa demande, le patient ou son représentant légal doit fournir une copie de sa carte d'identité et préciser le ou les droits qu'il souhaite exercer.

Chaque demande est suivie d'un accusé de réception. En cas de réponse favorable, un rendez-vous est fixé dans un délai de 30 jours. Pour les demandes complexes ou nombreuses, cette période peut être étendue à trois mois après réception de la demande. Le patient en sera alors informé dans les 30 jours suivants la réception de la demande.

Si le patient est d'avis que les dispositions de la présente politique de confidentialité ne sont pas respectées ou qu'il a d'autres raisons de se manifester pour des faits relatifs à la protection de ses données personnelles, il peut s'adresser directement :

- Au délégué à la protection des données de l'institution ;
- À l'Autorité de Protection des Données.

